

satire et le ridicule. C'est pourquoi je ne m'objecte aucunement à ce genre d'émission. Je crois que c'est sain.

Hier soir, il y a eu une page de critiques sur les dépenses de la Reine. Quant à la question de goût—je pense et j'espère avoir bien compris M. Juneau—je crois que ce dernier hésiterait énormément à décider entre ce qui est de bon goût et de mauvais goût, qu'il conçoit que, dans certains cas, le goût peut être plus ou moins mauvais pourvu que l'ensemble permette énormément de diversité, et c'est ainsi que nous obtenons une société très riche et un contenu canadien très riche. J'espère avoir répondu à la question, mais n'est-ce pas la conclusion que vous tirez?

M. Juneau: Vous avez énoncé notre position tout à fait clairement.

Le sénateur Thompson: Je crois avoir été parmi la minorité, lors des critiques précédentes faites au Sénat au sujet des émissions de Radio-Canada. J'ai vu un soir une très belle émission, à mon avis, où une jeune Canadienne-française tombait amoureuse d'un jeune Canadien-anglais de Colombie-Britannique.

Le sénateur Asselin: ça peut arriver.

Le sénateur Thompson: Je crois qu'on dépeint avec sensibilité et dignité leur histoire d'amour. J'étais au Sénat lorsque quelqu'un s'est levé pour parler de l'obsécénité d'une émission de Radio-Canada où il y avait en une scène de lit. Je n'ai pas fait le lien avec l'émission que j'avais aimée et que je jugeais apte à faire quelque chose pour l'unité du Canada. Après coup, j'ai regretté de ne pas m'être levé pour dire combien j'avais aimé cette émission. Je veux faire ainsi comprendre la difficulté qui se pose au président et à Radio-Canada, car mon opinion sur le mauvais ou le bon goût diffère de toute évidence de celle des autres sénateurs.

Puis-je ajouter autre chose? A-t-on l'impression que le Sénat devrait être l'organisme de censure qui décide du contenu des émissions de Radio-Canada. Si c'est le cas, je le déplore et m'y opposerai de toute mes forces, car je ne puis songer à un organisme plus vieux jeu pour décider du contenu des émissions de tout le pays que le Sénat, qui a vu la tragédie de Rodin et d'autres qui ont dû se présenter devant des organismes afin de faire reconnaître leur créativité artistique et j'espère bien que ce rôle n'imcombe pas au Sénat.

Le président suppléant: Je ne crois pas que ce soit le rôle du Sénat ni qu'il veuille le jouer. Je crois que le sénateur Langlois a soulevé cette question et présenté l'affaire au comité, surtout pour attaquer cette partie de l'émission—et d'autres émissions, car celle-là n'est qu'une parmi tant d'autres du genre présentées tout particulièrement au Québec. Je comprends votre point de vue, mais vous ne vivez pas au Québec. Vous ne comprenez pas vraiment.

Le sénateur Langlois: Le Québec n'a jamais été compris par l'Ontario. Ce n'est pas nouveau.

Le président suppléant: Je ne dirais pas cela. Vous pouvez dire ce que vous voulez. Le but du sénateur Langlois était de présenter une affaire à notre comité et au Sénat, de façon à attirer l'attention du CRTC et de Radio-Canada, sur le fait qu'ils allaient à l'encontre des buts ou des fins pour lesquelles la société Radio-Canada avait été créée.

Le sénateur Denis: Bravo.

Le président suppléant: C'était son but. Il ne voulait pas critiquer la programmation mais le message transmis par cette émission et d'autres. C'est là son but.

Le sénateur Thompson: Monsieur le président, je vous sais gré d'approfondir ce but. Pour commencer, j'ai voulu dire que bien d'après la teneur de cette réunion, le sénateur Langlois semblait se préoccuper de la politique générale de la direction d'une station francophone, non pas d'une émission satirique en particulier. J'ai dit qu'en lisant dans les journaux anglophones la réaction à ses remarques, on ne pouvait pas croire qu'il soit préoccupé du fait que certains hauts fonctionnaires, dont la Reine, soient ridiculisés, mais bien plutôt qu'il s'intéresse profondément à la politique générale de la direction, une politique cohérente, plutôt présentée sous un angle séparatiste qu'axée sur l'unité du Canada, et je crois que vous l'avez souligné.

Le président suppléant: Oui. Vous avez la parole sénateur McElman à moins que le sénateur Langlois n'ait quelque chose à ajouter à ce que je viens de dire. J'ai essayé d'exprimer la raison pour laquelle j'ai soulevé l'affaire au comité.

Le sénateur Langlois: Vous avez très bien réussi. J'avais été très précis et je n'ai pas été surpris de voir que les journaux ontariens avaient mal interprété l'attitude du Canada français. Ce n'est pas la première fois.

Le président suppléant: Nous en resterons là.

Le sénateur McElman: M. le président, je pense qu'il est très sain que notre comité discute de cette question et que M. Juneau soit venu comparaître pour entendre les points de vue des membres du comité. Je crois que c'est également un signe de santé chez la Confédération canadienne que la réaction à cette émission—qui n'est qu'une émission parmi tant d'autres, mais tout particulièrement à celle-là—ait été énergiquement exprimée par les sénateurs qui représentent la belle province. Je crois que c'est un signe très sain au crédit des institutions dont nous jouissons.

Cela dit, j'ajoute que nous avons très rarement M. Juneau ici et que j'ai aimé toutes ses comparutions. Parfois, nous ne sommes pas d'accord, mais je suis heureux qu'il compare. On serait tenté d'essayer d'élargir l'étendue de notre sujet d'aujourd'hui.

M. Juneau: Je ne puis dire «be my guest», car je suis votre invité.

Le sénateur McElman: J'espère qu'à une autre occasion nous discuterons de ce que je crois être la prépondérance de la violence et du crime dans la programmation générale de la télévision. Il serait utile d'en discuter. Quant au sujet discuté actuellement et qui se rapproche énormément de l'unité canadienne, ce qui fait partie des fonctions de Radio-Canada, j'ai été irrité, en fin de semaine, par les reportages présentés par nos deux réseaux nationaux, Radio-Canada et CTV—c'était vendredi, 14 février, jour de la St-Valentin—sur le dixième anniversaire de notre drapeau canadien.

Radio-Canada passe avant au Nouveau-Brunswick, puisque nous le recevons à 11 heures pour les nouvelles nationales, et CTV à 12 heures. Radio-Canada a parlé de l'anniversaire, en faisant allusion aux difficultés qui avaient accompagné l'adoption du drapeau et la seule personne que l'on voyait commenter le sujet était celle qui avait dirigé la lutte contre le drapeau. Il aurait pu être utile pour rétablir l'équilibre qu'un jeune Canadien de moins de dix ans ait dit ce qu'il pensait du drapeau. J'ai été choqué et j'ai pensé